

GOUVERNEMENT DE WALLONIE

Séance du 1^{er} décembre 2023

ORDRE DU JOUR

Sylvain JONCKHEERE

Porte-parole Cabinet du Ministre-Président de Wallonie 0495/74.97.40 sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be



Affaires pendantes devant la Cour constitutionnelle.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8835/EDR)

Comité de concertation Gouvernement fédéral - Gouvernements des Communautés et des Régions.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8836/EDR)

Relations avec le Parlement de Wallonie.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8837/EDR)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 1: miser sur la jeunesse et les talents des wallon.ne.s.

1.1 : améliorer la formation initiale - renforcer l'attractivité des filières STE(A)M.

Projet 13 (PAP 4) : mettre en place un plan coordonné de promotion des

métiers/filières/compétences porteurs d'emploi et de sensibilisation aux STEAM (sciences, technology, engineeering, arts, mathematics) et du numérique.

Activité 7 : mettre en œuvre le plan d'actions coordonné.

Appel à projets 2023.

Modification de la décision du 20 juillet 2023 (point 13).

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8838/EDR-C.M.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 1: miser sur la jeunesse et les talents des wallon.ne.s.

1.3 : promouvoir la recherche et l'innovation - soutenir la recherche appliquée technologique en général (recherches d'excellence, infrastructures de pointe et chaînes de valeur).

Projet 39 : développer des programmes de recherche collective et d'excellence autour de thématiques clés pour la Wallonie.

Résultat de l'appel à projets 2023.

Octroi d'une subvention à l'UCLouvain, à l'ULB, à l'ULIEGE, à l'UMONS, au CRM, à Materia Nova et au CENAERO afin de couvrir le financement du portefeuille de projets de recherche Win4Excellence n°2310142 « TINTHYN : Recherche collaborative d'excellence dans la filière de l'hydrogène, structurée autour du plan d'actions de l'IIS e-WallonHY et les défis scientifiques et industriels associés ».

Octroi d'une subvention à l'UCLouvain, à l'ULB, à l'ULiège, à l'UMons, à l'UNamur au SIRRIS et à MULTITEL afin de couvrir le financement du portefeuille de projets de recherche Win4Excellence n°2310144 « Wal4XR : Technologies immersives et interactives pour les industries du futur en Wallonie ».

Octroi d'une subvention à l'UCLouvain, à l'ULB, à l'ULiège, à l'UNamur, à l'UMons et au CER afin de couvrir le financement du portefeuille de projets de recherche Win4Excellence n°2310145 « GT4Health : recherche stratégique disruptive en thérapie génique, pour un renforcement holistique de la Wallonie à l'international et la pérennisation de sa chaîne de valeur ».

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8839/EDR-WB)

Plan de relance pour la Wallonie.

Axe 1 : miser sur la jeunesse et les talents des wallon.ne.s.

1.3 : promouvoir la recherche et l'innovation - soutenir la recherche appliquée et l'innovation technologique en général (recherches d'excellence, infrastructures de pointe et chaînes de



valeur).

Projet 41 : renforcer les investissements visant au développement d'infrastructures au sein des parcs scientifiques porteurs de croissance.

Extension du Biopark : mission déléguée à Wallonie Entreprendre pour participer à concurrence de € 6M au financement de la SA SODEVIMMO pour le développement d'infrastructures de type Business Facilities destiné au secteur Biotech au sein du Biopark à Gosselies.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8840/EDR-WB)

Plan de relance pour la Wallonie.

Axe 1 : miser sur la jeunesse et les talents des wallon.ne.s.

1.3 : promouvoir la recherche et l'innovation - soutenir la recherche appliquée et l'innovation technologique en général (recherche d'excellence, infrastructures de pointe et chaînes de valeur).

Projet 42 (PAP 2): renforcer la chaine de valeur Biotech/Medtech pour consolider la position de leader de la Wallonie.

Activité: mise en place d'un partenariat d'innovation technologique spécifique aux ATMPs s'inscrivant dans Soutien R&D aux chaînes de valeur prioritaires du secteur pharma/biotech/medtech »

Octroi des subventions pour des partenariats d'innovation technologique pour la réalisation des projets de recherche « 8880 - PIT ATMP THERAPIE GENIQUE », « 8881 - PIT ATMP THERAPIE CELLUALAIRE » et « 8882 PIT ATMP – FUTURS ATMPS : EXOSOMES ET PHAGES ».

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8841/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 2 : assurer la soutenabilité environnementale.

2.1 : réaliser des rénovations énergétiques du bâti - réviser les primes et divers soutiens à la rénovation énergétique de bâtiments.

Projet 54 (PAP 3): réformer et renforcer le système d'aides MEBAR.

Octroi des subventions aux guichets de l'énergie de Wallonie de Charleroi, Huy, Libramont, Liège, Marche, Mons, Namur, Philippeville et Verviers pour la période 2023-2024. (GW XI/2023/01.12/Doc. 8842/EDR-Ph.H.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 2 : assurer la soutenabilité environnementale.

2.2 : déployer une stratégie bas-carbone - réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Projet 67 (PAP 2): inciter à la mise en place de techniques innovantes de gestion du CO₂ et soutenir des projets pilotes (capture, transport, réutilisation et séquestration).

Résultats de l'appel à projet « 0Carbon4Wal », approbation de la proposition du jury et octroi des subventions aux lauréats.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8843/EDR-WB-Ph.H.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 2 : déployer une stratégie bas-carbone.

2.3 : repenser la mobilité - augmentation du report modal du transport de personnes et de marchandises.

Programme 86 : augmenter les investissements dans les zones portuaires et réformer les ports autonomes.



Projet 86c : étendre le Trilogiport (extension du terminal à conteneurs de Liège Trilogiport). Modification des décisions du 9 juin 2022 (point A24) et du 24 novembre 2021 (point A30). (GW XI/2023/01.12/Doc. 8844/EDR-Ph.H.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.1. Intensifier la numérisation - digitaliser au profit du développement économique.

Projet 130 : mobiliser les entreprises au profit des collectivités locales et soutenir la transformation numérique des villes et communes ainsi que la data territoriale et la stratégie « Smart Région ».

Octroi d'une subvention à l'Agence du numérique pour la mise en œuvre du projet 130 « Mobiliser les entreprises au profit des collectivités locales et soutenir la transformation numérique des villes et communes ainsi que la data territoriale et la stratégie « Smart Région » » et, plus précisément, de son action o « Action de gouvernance générique et spécifique au programme Smart Région » pour la période du 1er septembre 2023 au 31 mars 2025. (GW XI/2023/01.12/Doc. 8845/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3: amplifier le développement économique.

3.1. Intensifier la numérisation - digitaliser au profit du développement économique. Projet 130 : mobiliser les entreprises au profit des collectivités locales et soutenir la transformation numérique des villes et communes ainsi que la data territoriale et la stratégie

« Smart Région ». Octroi d'une subvention au NADI pour la mise en œuvre de l'action 1 du projet 130 du Plan de relance de la Wallonie « Accompagnement des villes et communes et animation du

territoire wallon » pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8846/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.1 : intensifier la numérisation - digitaliser au profit du développement économique.

Projet 130 : mobiliser les entreprises au profit des collectivités locales et soutenir la transformation numérique des villes et communes ainsi que la data territoriale et la stratégie « Smart Région ».

Octroi d'une subvention à l'ASBL Futurocité pour la mise en œuvre de l'action 3 du projet 130 du Plan de Relance de la Wallonie « Dématérialisation de services aux citoyens et microservices applicatifs d'utilité publique » pour la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024. (GW XI/2023/01.12/Doc. 8847/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.1 : intensifier la numérisation - développer une connectivité numérique équilibrée du territoire.

Projet 132 : déployer le réseau de fibre optique dans 35 zones d'activités économiques (ZAE). Marché de travaux pour le déploiement de la fibre optique de la SOFICO dans 35 ZAE. Réallocation budgétaire.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8848/EDR-WB)



Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3: amplifier le développement économique

3.1 : intensifier la numérisation - digitaliser au profit du développement économique.

Projet 138 : accompagner la digitalisation des entreprises et la créativité numérique sectorielle.

Actions 4 et 5 « Gaming » : approbation des lauréats du deuxième appel à projets 2023 « Wallimage Gaming ».

Octroi d'une subvention à la S.A. Wallimage pour la période du 18 septembre 2023 au 15 octobre 2026.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8849/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.2 : diminuer le nombre de friches - réhabilitation économique de friches industrielles dans les Villes.

Projet 143 : constituer une réserve stratégique de terrains dans le cadre de la reconversion des friches industrielles

Politique intégrée de la ville - SAR.

Modifications des actions pour lesquelles la ville de Charleroi souhaite recevoir l'enveloppe fermée complémentaire SAR.

Octroi d'une subvention et projet de convention pour engagement en 2023.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8850/EDR-WB-C.C.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.4 : favoriser l'économie circulaire - concrétiser le potentiel de l'économie circulaire.

Programme 161 : concrétiser le potentiel de l'économie circulaire à travers la mise en œuvre de Circular Wallonia.

Projet A : adapter et renforcer les dispositifs existants en matière d'accompagnement et de financement pour y intégrer davantage l'économie circulaire (plusieurs actions).

Octroi d'une subvention à l'asbl GreenWin dans le cadre des mesures 26 et 30 de Circular Wallonia relative à la chaine de valeur prioritaire construction pour la période du 1er octobre 2023 au 31 aout 2026.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8851/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.4 : favoriser l'économie circulaire - concrétiser le potentiel de l'économie circulaire.

Programme 161 : concrétiser le potentiel de l'économie circulaire à travers de la mise en œuvre de Circular Wallonia.

Projet c : accélérer le déploiement de l'économie circulaire à travers la transition numérique. Résultats de l'appel à projet Digital4CW 'Implement IT 4 Circularity' 2023, désignation des lauréats et octroi des subventions.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8852/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.6 : renforcer la souveraineté alimentaire - réaffirmer le rôle multifonctionnel de l'agriculture et de l'élevage.



Projet 204 : soutenir la R&D concernant les filières alimentaires.

Modification de l'arrêté du 24 novembre 2021 octroyant une subvention au Centre wallon de recherches agronomiques pour la réalisation du projet « Valorisation des céréales produites en Wallonie dans des filières de transformation wallonnes (ValCerWal) » (dossier D65-1427). (GW XI/2023/01.12/Doc. 8853/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.6 : renforcer la souveraineté alimentaire - réaffirmer le rôle multifonctionnel de l'agriculture et l'élevage.

Projet 205 : soutenir la diversification par les énergies renouvelables.

Marché public de travaux visant à assurer la fourniture, le placement sur une structure portante et le raccordement de panneaux photovoltaïques à la salmoniculture d'Erezée. Mode de passation du marché.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8854/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.6 : renforcer la souveraineté alimentaire - organiser la distribution et de la valorisation de la production wallonne optimisant les débouchés existants.

Projet 217: mettre en place une interface entre producteurs et distribution.

Octroi de subventions à l'ASBL SOCOPRO pour la réalisation des projets « Mise en place d'une cellule réelle et virtuelle d'intermédiation entre distribution et producteurs dénommée « Point de Contact Unique » PCU, phase 3 : 2023-2024 » (dossier D32-0546), « Développement de l'efficacité logistique de groupage, stockage, conditionnement et transport des fruits et légumes wallons en circuits longs et de tout produit wallon en circuits courts, phase 3 : 2023-2024 » (dossier D32-0547) et « MABIO - Développement de la présence des produits bio wallons sur le marché matinal de Bruxelles, phase 3 : 2023-2024 » (dossier D32-0548).

Octroi d'une subvention à l'Agence wallonne pour une agriculture de qualité pour la réalisation du projet « Mise en place d'une démarche de marketing stratégique et opérationnel orientée vers la distribution via des campagnes de communication et promotion génériques, des actions de merchandising, dégustations, monitoring collaboratif de l'introduction des produits locaux dans les linéaires, phase 3 : 2023-2024 » (dossier D32-0549).

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8855/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.7 : investir dans les territoires locaux - redynamiser les centralités et les commerces.

Projet 227 : redynamiser les zones rurales sur le volet économique et territorial.

Projet de convention organisant une coopération horizontale non institutionnalisée entre la Région et les agences de développement territorial visant à produire un diagnostic territorial dans chacune des 253 communes de langue française de la Région wallonne.

Octroi d'une subvention à la Conférence permanente de développement territorial pour la réalisation d'études sur des mesures de gestion foncière en vue de limiter la hausse du coût du foncier.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8856/EDR-WB)



Plan de relance de la Wallonie.

Axe 4 : soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale.

4.1 : renforcer l'inclusion sociale – faciliter l'accès au logement.

Projet 252 : accroitre l'offre d'accueil et d'hébergement en faveur des personnes les plus vulnérables (personnes sans-abris ou mal logées, etc.) et créer des habitats inclusifs et solidaires pour les personnes en perte d'autonomie, dans une logique de désinstitutionalisation et de réduction de la fracture numérique.

Activité c : équiper le domicile des seniors en perte d'autonomie, afin de retarder ou d'éviter l'institutionnalisation des personnes âgées au sein de maisons de repos et de soins mais également d'éviter ou de réduire la durée des hospitalisations.

4.1: renforcer l'inclusion sociale – soutenir l'autonomie des moins valides.

Projet 253 : mettre en place une assistance digitale à domicile afin de soutenir le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Octroi des subventions à l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles pour la mise en œuvre de dispositifs d'assistance digitale pour les personnes en perte d'autonomie dans le cadre du plan de relance de la Wallonie et du plan national pour la reprise et la résilience.

Réallocation budgétaire.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8857/EDR-C.M.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 4 : soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale.

4.1 : renforcer l'inclusion sociale - créer et développer des infrastructures de la petite enfance.

Projet 255 : lancer un appel à projet pour la création de places supplémentaires, suivi et création effective des places.

Projet I-4.13 – Creation and renovation of early childcare infrastructure.

Plan de sortie de la pauvreté

Activités visées : dérogations aux modalités de l'appel à projets du « Plan Equilibre ». (GW XI/2023/01.12/Doc. 8858/EDR-V.DB.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 4 – Soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale.

4.2 : développer l'emploi - perspectives d'emploi et de formation pour les publics les plus éloignés de l'emploi.

Projet 264: soutenir l'emploi et la formation des personnes en situation de handicap.

Activité: transférer les centres de formation socio-professionnelle adaptés de l'AVIQ vers le SPW Economie, Emploi et Recherche et renforcer l'offre de formation pour les personnes en situation de handicap.

Projet de décret relatif aux centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés et modifiant le Code wallon de l'action sociale et de la santé, le décret du 12 novembre 2021 relatif à l'accompagnement orienté coaching et solutions des chercheurs d'emploi et le Code judiciaire.

Troisième lecture.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8859/EDR-C.M.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 4 : soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale.



4.3 : protéger la santé - créer des réseaux locorégionaux de santé de première ligne en y intégrant la santé mentale.

Projet 273 (PAP) : créer des réseaux sur base des travaux des assises via, notamment, l'élaboration de la Gouvernances et du maillage territorial et soutenir les acteurs locaux dans l'implémentation de leur écosystème.

Proxisanté.

Avant-projet de décret relatif à l'organisation la première ligne d'accompagnement et de soins.

Première lecture.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8860/EDR-C.M.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 4 : soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale.

4.3 : protéger la santé - intégrer les politiques de promotion de la santé et de prévention en matière de santé et investir dans des outils de gestion et de monitoring de la Santé publique en Wallonie.

Programme 278 : réformer la promotion de la santé et de prévention grâce à la mise en oeuvre d'une programmation structurée en promotion de la santé et prévention en Wallonie. Plan wallon de promotion de la santé et prévention (WAPPS) - faire de la Wallonie un environnement favorable à la santé.

Agréments en promotion de la santé et frais de mission spécifiques supplémentaires CEPS. (GW XI/2023/01.12/Doc. 8861/EDR-C.M.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 6 : favoriser la résilience sur les territoires sinistrés.

6.1 : reconstruire un cadre de via de qualité, fonctionnel sain, attractif, durable - réparer les infrastructures publiques et reconstruction du bâti.

Projet 311: voiries, tunnels, voies hydrauliques, bassins d'orage.

Suivi des inondations de juillet 2021 – projet de plan « Infrastructures ».

Mise en œuvre de la reconstruction résiliente des ouvrages hydrauliques et du développement du RAVeL

Engagement d'un expert de niveau A, de fonction « spécialiste en stabilité, conception et suivi de construction des ouvrages hydrauliques », à l'échelle barémique A5/2, sous contrat d'expert, à durée indéterminée au sein du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8862/EDR-Ph.H.-V.DB.)

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

Modification du portefeuille « Animation économique dans le bassin du Hainaut oriental » et de ses projets

Chef de file: Wallonie Entreprendre.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8863/EDR-WB)

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

Modification du portefeuille « Animation économique dans le bassin Ouest Hainaut » et de ses projets

Chef de file : Wallonie Entreprendre.



(GW XI/2023/01.12/Doc. 8864/EDR-WB)

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

Modification du portefeuille « Auto compétences 2020 » et de ses projets « Move2Supply » et « Centre de compétence Hainaut Logistique – extension AUTOTECH ».

Chef de file : IFAPME.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8865/EDR-WB)

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

Modification du portefeuille « DYNAMO » et de ses projets « ID1. Arlon - Création de bureaux partagés sur la zone de service de Schoppach » et « ID2. Arlon - Création d'un centre d'entreprises et d'un micro-parc scientifique »

Chef de file : Idelux Développement.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8866/EDR-WB)

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

Modification du portefeuille « Animation économique dans le bassin du Luxembourg » et de ses projets.

Chef de file: Wallonie Entreprendre.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8867/EDR-WB)

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

Modification du portefeuille « Design en Wallonie » et de ses projets.

Chef de file: Wallonie Design. (GW XI/2023/01.12/Doc. 8868/EDR-WB)

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

Modification du portefeuille « Environnement/Energies/Elévation des compétences E3 » et de son projet « Centre de compétence Forem Pigments ».

Chef de file : FOREM.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8869/EDR-WB)

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

 $\label{eq:modification} \mbox{Modification du portefeuille} \times \mbox{ECOLISER} \mbox{ * et de ses projets} \times \mbox{ECOLISER} \mbox{ - ULg-GeMMe} \mbox{ * et de ses projets} \times \mbox{ECOLISER} \mbox{ - ULg-LGC-PDD} \mbox{ * } \mbox{$

Chef de file : CTP.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8870/EDR-WB)

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

Modification du portefeuille « IAWATHA - Innovation en Wallonie par les technologies » et de ses projets.

Chef de file: SIRRIS.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8871/EDR-WB)



Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

 $\label{eq:modification} \textbf{Modification du portefeuille} \ \ \textbf{``Tropical Plant Factory''} \ \ \textbf{``et de son projet E ``` OptiBiomasse''}.$

Chef de file : Université de Liège. (GW XI/2023/01.12/Doc. 8872/EDR-WB)

()

Fonds européen de développement régional (FEDER).

Modification du portefeuille « Requalification 2020 de la Vallée Sérésienne » et de son projet 2 « Boulevard urbain Ouest - HF6 » au bénéfice du « SPW Mobilité et Infrastructures ».

Chef de file : ville de Seraing.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8873/EDR-Ph.H.)

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

Portefeuille « ZAE de Liège-Bierset », projet « Voirie de Bouclage Nord des ZAE de Liège-

Bierset » au bénéfice du « SPW Mobilité & Infrastructures »

Cession de la voirie de bouclage : demande de réallocation.

Chef de file: SOWAER.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8874/EDR-Ph.H.)

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

Modification du projet « 2. Mobilité - Grand 'Rue en épine dorsale semi-piétonnière de la Ville Haute » au sein du portefeuille « Revitalisation socio-économique et renforcement de la polarité du centre ancien de Thuin Ville Haute » au bénéfice de « Ville de Thuin »

Chef de file : ville de Thuin.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8875/EDR-C.C.)

Projet d'accord de coopération entre l'État fédéral, les Communautés et les Régions concernant le soutien au fonctionnement et à la gestion de la plateforme belge pour la biodiversité.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8876/EDR-WB-C.T.)

Avant-projet de loi et projet d'arrêté royal transposant les amendements de 2022 à la convention sur le travail maritime (MLC).

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8877/EDR-Ph.H.)

Projet d'arrêté royal relatif au Code de la voie publique.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8878/EDR-Ph.H.-V.DB.)

Projet d'arrêté royal calculant et répartissant, pour l'année 2023, le crédit spécial en faveur des communes sur le territoire desquelles se trouvent des propriétés immunisées du précompte immobilier et sur le projet d'arrêté royal calculant et répartissant, pour l'année 2023, le crédit spécial en faveur des régions sur le territoire desquelles se trouvent des propriétés immunisées du précompte immobilier (« Main Morte »).

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8880/EDR-C.C.-A.D.)

Plan Stratégique pour la PAC 2023-2027.

Intervention 371: coopération LEADER.

Sélection des GAL LEADER.



(GW XI/2023/01.12/Doc. 8881/EDR-C.T.)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 20 juillet 2023 relatif à l'octroi d'une indemnité spécifique pour les entreprises dont l'activité économique est atteinte par un chantier d'envergure connaissant des retards importants dans son exécution.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8882/WB)

Digital Wallonia.

Octroi d'une subvention à l'ASBL KIKK pour couvrir une partie de ses dépenses et pour le financement d'actions axées sur le développement du secteur des ICC dans le cadre du projet « Référent Digital Wallonia ICC 2023-2025 »

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8883/WB)

Digital Wallonia.

Octroi d'une subvention à l'ASBL BeCode pour le financement d'actions axées sur le développement des compétences numériques dans le projet « Référent WalCoding 2023-2025 » pour la période du 1er octobre 2023 au 30 juin 2025.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8884/WB)

Digital Wallonia.

Octroi d'une subvention à l'Université de Liège « Smart City Institute » pour le financement d'actions axées sur le développement de territoires intelligents (Smart Région/Smart City/Smart Territoire) pour le projet « SCI - Référent Smart Région 2024-2025 » pour la période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2025.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8885/WB)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 12 novembre 2020 octroyant une subvention à la SA PROMETHERA BIOSCIENCES afin de couvrir la réalisation d'un projet de développement expérimental n°8298 « Nouveau procédé de production HEPASTEM GMP ». (GW XI/2023/01.12/Doc. 8886/WB)

Soutien par la Wallonie de bourses de doctorat dans le domaine de la recherche en agriculture et en industrie, accordées par le Fonds pour la formation à la recherche dans l'industrie et dans l'agriculture (FRIA).

Octroi d'une subvention au Fonds de la recherche scientifique – FNRS à destination du Fonds pour la formation à la recherche dans l'industrie et dans l'agriculture (FRIA) en vue de permettre le financement de bourses de doctorat dans le domaine de la recherche en industrie et en agriculture.

Modification de l'arrêté de subvention du 15 décembre 2022.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8887/WB)

SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement – Organisme payeur de Wallonie Marché public de services de monitoring des surfaces agricoles dans le cadre de la PAC 2023-2027- AREA Monitoring System (CSC n° A3.00.03.00-23-3626-1).

Mode de passation du marché.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8888/WB)

Projet de décret relatif au transport de dioxyde de carbone par canalisations.

Deuxième lecture.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8889/Ph.H.)



Projet d'arrêté portant des mesures d'exécution du décret Neutralité Carbone du 16 novembre 2023.

Deuxième lecture.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8890/Ph.H.)

Projet de décret modifiant le décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz et le décret du 9 décembre 1993 relatif à la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie, des économies d'énergie et des énergies renouvelables. Deuxième lecture.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8891/Ph.H.)

Reprogrammation du Fonds énergie.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8892/Ph.H.)

Octroi d'une avance aux gestionnaires de réseau de distribution et correspondant à la prise en charge du tarif pour l'utilisation du réseau de distribution applicable à l'auto-producteur qui dispose d'une installation de production d'électricité renouvelable d'une puissance nette développable inférieure ou égale à 10 kW pour l'année 2024.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8893/Ph.H.)

Efficacité énergétique, transition énergétique et mesures d'adaptation dans le secteur de la santé et de l'action sociale.

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 9 décembre 2021 confiant à SA Wallonie Santé la mission déléguée de mettre en œuvre un projet de tiers-investissements énergétiques via un renforcement de ses fonds propres et insérant un volet « adaptation et maintenance adaptative au dérèglement climatique ».

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8894/WB-Ph.H.-C.M.)

Projet d'arrêté portant exécution du décret du 28 septembre 2023 relatif aux services de transport rémunéré de personnes par route au moyen de véhicules de petite capacité. Deuxième lecture.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8895/Ph.H.)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 1er octobre 2020 fixant les modalités d'octroi d'une subvention pour l'achat d'un vélo de service et ajoutant les modalités d'octroi d'une subvention pour l'achat d'un vélo, d'un vélo cargo ou d'une remorque de vélo pour des activités de cyclologistique.

Troisième lecture.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8896/Ph.H.)

Financement complémentaire des dépenses relatives au curage et à l'entretien des voies hydrauliques.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8898/Ph.H.)

Financement complémentaire des dépenses relatives aux dépenses d'équipements et de prestations liées à l'entretien essentiel à la sécurité et à la disponibilité des infrastructures des voies hydrauliques.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8899/Ph.H.)

Octroi d'une subvention aux organismes sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets pour la mise en œuvre de dispositifs de stationnement vélo dans les hôpitaux, universités, hautes écoles et écoles supérieures des arts de Wallonie.



(GW XI/2023/01.12/Doc. 8900/Ph.H.)

Projet d'arrêté portant création d'un comité de concertation de base pour le Port autonome de Namur.

Seconde lecture.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8901/Ph.H.-V.DB.)

Désignation d'un agent qualifié chargé de la recherche et de la constatation des infractions dans le cadre du décret du 4 avril 2019 relatif aux amendes administratives en matière de sécurité routière et ses arrêtés d'exécution.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8902/Ph.H.-V.DB.)

Octroi d'une subvention à l'ASBL Pro Vélo pour l'organisation d'un programme de vélo-éducation durant l'année scolaire 2023-2024.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8903/Ph.H.-V.DB.)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté royal du 12 décembre 2001 concernant les titres-services, et visant à réformer le financement des entreprises de titres-services et à encadrer le coût des titres-services pour les utilisateurs.

Troisième lecture.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8904/C.M.)

Avant-projet d'arrêté modifiant certaines dispositions du Code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé, Deuxième partie, Livre V, Titre IX, Chapitre IV, relatif aux entreprises de travail adapté.

Première lecture.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8905/C.M.)

Projet d'arrêté modifiant diverses dispositions en matière de missions de la personne de référence pour la démence et de financement dans le secteur des maisons de repos et de soins et dans les maisons de repos.

Troisième lecture.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8906/C.M.)

Accord du non-marchand 2018-2020.

Octroi d'une subvention à l'asbl Fonds intersyndical des secteurs de la Région wallonne pour l'année 2023.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8907/C.M.)

Octroi d'une subvention en équipement touristique à la ville de Huy pour la mise en œuvre du master plan téléphérique phase 3.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8908/V.DB.)

Octroi d'un subside pour la restauration, en deux lots, de la toiture et des maçonneries de l'église Saint-Lambert à Soumagne.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8909/V.DB.)

Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 18 septembre 2008 fixant le statut des gouverneurs de province.

Première lecture.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8910/V.DB.-C.C.)



Fonction publique régionale.

Service public de Wallonie Finances – Direction du Recouvrement administratif et de la Coordination des receveurs.

Désignation pour exercer les fonctions supérieures sur un emploi de directeur (rang A4). (GW XI/2023/01.12/Doc. 8911/V.DB.-A.D.)

Octroi d'une subvention pour frais de fonctionnement au Centre régional d'aide aux communes.

Octroi d'une subvention au Centre régional d'aide aux communes pour les frais de fonctionnement du Conseil régional de la formation.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8912/C.C.)

Désignation de la Direction fonctionnelle et d'appui du SPW Intérieur et Action sociale comme autorité compétente intégrité pour les pouvoirs locaux.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8914/C.C.)

Désignation d'un représentant de la Région à l'Assemblée générale extraordinaire de la S.A. Triage-Lavoir du Centre du 4 décembre 2023.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8915/A.D.)

Octroi d'une dotation à la SOWAER pour l'accomplissement des missions déléguées confiées par le Gouvernement à la SOWAER et relatives à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et d'information pour l'année 2023.

Examen du rapport d'activités relatif au 3ème trimestre 2023.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8916/A.D.)

Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 6 juillet 2017 relatif aux sacs en plastique. Première lecture.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8917/C.T.)

Projets d'arrêtés portant renouvellement de l'agrément des réserves naturelles agréées de « Furfooz » à Dinant, de « Marnière d'Harinsart » à Habay, du « Pierreux » à Ferrières, de « Wésomont » à Ferrières.

Projets d'arrêtés portant agrément des réserves naturelles agréées des « Coteaux de la Leffe » à Dinant, du « Terril n°5 Bascoup » à Courcelles, du « Tienne Delvaux » à Viroinval, du « Tienne de Boton » à Rochefort, du « Vivier d'Escanaffles » à Celles, des « Petites Têtes » à Saint-Léger, de « La Rasey » à Raeren, du « Grand Bois Commun » à Hennuyères, du « Schmalgraf Hof Semmel » à Kelmis, du « Soriffet » à Vaux-sur-Sure et Léglise, du « Ruisseau de Léglise » à Léglise, « Moulin de Honville » à Fauvillers, de « Villers-devant-Orval » à Florenville, de la « Vallée de l'Amblève » à Malmédy, « Herbet et Ravenne » à Durbuy, du « Thier d'Ozo » à Durbuy, « Les Briqueteries de Rome» à Durbuy, « Sur Havrenne » à Hotton, « Sarts du Crep » à Hotton, « Thier de Coïsse » à Hamoir, « Vallon du Wayot » à Theux, de « l'évêque » à Theux, de « Biron » à Erezée, du « Bois les Dames » à Chaudfontaine, « Bois de la Drève » à Clavier, de « Soëster » à Trooz et Chaudfontaine, de l'« Etang de la Marlière et de la roselière du ruisseau d'Estinnes » à Estinnes, des « Adrets de Romont » à Modave, de « La Falie » à Nandrin, de « Thier de Boirs » à Bassenge et du « Derrière Vesin » à Durbuy. Projets d'arrêtés étendant le périmètre et renouvelant l'agrément des réserves naturelles agréées du « Mont des Pins » à Durbuy, « Derrière chez Mélanie » à Durbuy, de « Chayneux » à Durbuy, de la « Heid des Gattes » à Aywaille, du « Mares de Ben-Ahin » à Huy, de « Les



Spinets » à Marche-en-Famenne, « Enneilles » à « Durbuy », de l'« Etang de Virelles » à Chimay, du « Ry d'Oneux » à Stoumont et de la « Fange de Mirenne » à Vielsalm. (GW XI/2023/01.12/Doc. 8918/C.T.)

Projets d'arrêtés créant les réserves naturelles domaniales « Les anciennes carrières de Géromont » à Comblain-au-Pont, de « Bras mort de l'Ourthe de l'Afru » à Hotton, de « La Chavanne » à Manhay, « Fond d'Oxhe » à Amay, Engis, Modave et Nandrin, « Les Fonds d'Achouffe » à Houffalize, « Grand-Bois » à Gouvy et Vielsalm, « Marienthal » à Raeren, « La Petite Suisse » à La Louvière, du « Plateau des Sources » à Seraing, de « La Sablière de Larbois » à Bièvre, « Terrils du Pétria et du Calvaire » à Fontaine-l'Evêque, « Le Tienne des Cauris » à Philippeville, « Le Tombeau de Franchimont » à Philippeville, « La Vallée de l'Ourthe orientale de Wibrin à Nadrin » à Nadrin et Houffalize, de « La Vallée de l'Ulf » à Burg-Reuland, de « La Vallée du Braunlauf » Burg-Reuland et Saint-Vith, de « La Vallée du Koderbach » à Saint-Vith, de « La Vallée du Treisbach » à Amblève et Saint-Vith et de « La Vallée du Weisterbach » à Burg-Reuland.

Projets d'arrêtés modifiant le périmètre et les conditions de gestion des réserves naturelles domaniales de « La Côte sous le Point de Vue de Chassepierre » à Florenville, de « La Montagne de Sosoye » à Anhée, du « Rechtervenn » à Saint-Vith, des « Tartines de Comblain » à Comblain-au-Pont, de « La Vallée de l'Eiterbach » à Saint-Vith et Amblève et de « La Vallée de l'Our » à Bullange, Burg-Reuland et Saint-Vith.

Projets d'arrêtés modifiant le périmètre et les conditions de gestion de la réserve naturelle domaniale dirigée de la « Vallée de Hasselbach » à Burg-Reuland et Saint-Vith. Projets d'arrêtés modifiant le périmètre et les conditions de gestion de la réserve naturelle domaniale de la « Fange du Rouge Poncé » à Tenneville et la nommant la réserve naturelle domaniale de « Rouge Poncé et Saint-Michel » à Saint-Hubert, Tenneville et Nassogne. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 24 avril 2014 créant la réserve naturelle domaniale de « L'Etang de Coubry » à Gedinne.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8919/C.T.)

Cinquième édition de la campagne de sensibilisation à la nature « Ose-le-vert, recrée ta cour ».

Octroi d'une subvention aux associations GoodPlanet Belgium et Natagora. (GW XI/2023/01.12/Doc. 8920/C.T.)

Projet de convention de recherche et de développement visant à la réalisation et à l'interprétation d'analyses génétiques sur des espèces sauvages de la faune en Wallonie (n° O3.02.03-23-3823).

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8921/C.T.)

Projet de convention de recherche en vue de développer des stratégies d'échantillonnage à partir de territoires sentinelles et de les valider sur des études ciblées pour la détection d'agents pathogènes émergents en faune sauvage en Wallonie (n° O3.02.03-23-4042). (GW XI/2023/01.12/Doc. 8922/C.T.)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 15 mai 2014 relatif à l'aménagement foncier des biens ruraux.

Seconde lecture.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8923/C.T.)



Aménagement foncier « Rouvroy ».

Création d'une voie lente cyclo-piétonne entre Lamorteau, Ecouviez et Torgny dans le cadre de l'amélioration de la mobilité douce et de la biodiversité au sein du périmètre.

Mise à disposition des crédits.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8924/C.T.)

Soutien aux partenaires de la chaine répressive environnementale et bien-être animal. Modification de la décision du 20 juillet 2023 (point 136).

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8925/C.T.)



Points en communication

Modification mensuelle de la maquette budgétaire du Plan de relance de la Wallonie. Réallocations mensuelles des moyens du Plan précédemment validés.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8926/EDR-A.D.)

Désignation d'un représentant à l'Assemblée générale ordinaire de St'art S.A. du 7 décembre 2023.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8927/WB)

Modification des statuts de la Société de financement complémentaire des infrastructures (SOFICO) et désignation du représentant de la Région à l'Assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2023.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8928/Ph.H.)

Remplacement d'un membre du Conseil d'administration de la Société wallonne du crédit social.

(GW XI/2023/01.12/Doc. 8929/C.C.)



CONTACTS PRESSE

CABINET D'ELIO DI RUPO

Sylvain Jonckheere | Porte-parole 0495/74.97.40 - sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be

CABINET DE WILLY BORSUS

Pauline Bievez | Porte-parole 0477/38.45.01 - pauline.bievez@gov.wallonie.be

CABINET DE PHILIPPE HENRY

Nathalie Evrard | Porte-parole 0475/75.42.07 – nathalie.evrard@gov.wallonie.be

CABINET DE CHRISTIE MORREALE

Florence Giet | Porte-parole 0473/27.66.04 - florence.giet@gov.wallonie.be

CABINET DE VALERIE DE BUE

Jean-Philippe Lombardi | Porte-parole 0479/86.05.95 – jean-philippe.lombardi@gov.wallonie.be

CABINET DE CHRISTOPHE COLLIGNON

Olivier Rubay | Porte-parole 0473/94.63.14 - olivier.rubay@gov.wallonie.be

CABINET DE ADRIEN DOLIMONT

Stéphanie Wyard | Porte-parole 0473/80.66.47 – stéphanie Wyard | Porte-parole

CABINET DE CELINE TELLIER

Estelle Toscanucci | Porte-parole 0479/88.40.41 - <u>estelle.toscanucci@gov.wallonie.be</u>